

NEWS

B.D.I.C

SOLIDARNOŚĆ

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski

9, ave. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

No : 76

Bi-mensuel

Date : 30 septembre 1986

"NOUS NE DISSOLVONS rien et nous ne renonçons à rien", a déclaré Lech Walesa après l'annonce le 30 septembre de la création du Conseil Temporaire (TR) de NSZZ "Solidarnosc". La TR est composée du président du Syndicat Lech Walesa et de tous les autres membres de la Commission Provisoire de Coordination (TKK) qui ont été emprisonnés et qui furent récemment libérés, soit Bogdan Borusewicz (Gdansk), Zbigniew Bujak (Varsovie), Wladyslaw Frasnikiuk (Wroclaw), Tadeusz Jedynek (Katowice), Bogdan Lis (Gdansk), Janusz Palubicki (Poznan) et Jozef Pinior (Wroclaw). Seul Piotr Bednarz de Wroclaw n'a pu s'y joindre en raison d'une grave maladie. Ce Conseil est un pas en avant dans l'extension des activités ouvertes du Syndicat et donc vers son existence légale.

Les dirigeants syndicaux comptent ainsi profiter du nouveau climat politique régnant en Pologne après la récente libération de presque tous les prisonniers politiques. Ils estiment qu'existe une réelle possibilité de partielle mise au grand jour des activités syndicales et de quitter les structures clandestines établies après que le Syndicat fut interdit lors de l'état de guerre. Personne ne peut bien sûr estimer combien sont sincères les intentions des autorités et toutes les récentes décisions du Syndicat ont été prises avec une réelle conscience qu'un revirement peut facilement intervenir. Jusqu'ici pourtant, l'annonce de "Solidarnosc" n'a suscité aucune réponse des autorités et même Jerzy Urban, le porte-parole généralement très volubile du gouvernement, n'a fait aucun commentaire après avoir cependant déclaré que toute tentative de réanimer les activités du Syndicat sera considérée comme illégale.

Dans une déclaration séparée, Walesa (voir ci-dessous) et la TR ont tout deux souligné la dure nécessité de rétablir d'authentiques relations entre les autorités et la société pour éviter que les prisons ne se remplissent à nouveau et pour stopper la crise économique et la dégradation de l'environnement. La société doit être autorisée à exprimer sa voix par l'intermédiaire de représentants de différentes associations et organisations indépendantes. Aucune institution factice créée sous l'aile des autorités ne pourra rencontrer ces exigences. La direction nationale du Syndicat, représentée par Walesa et la TR, se dit prête à collaborer avec les autorités dans la restauration du pluralisme politique et dans la lutte contre la crise.

Il est encore difficile de prévoir de quelle latitude la TR disposera pour accomplir son rôle d'organe politique représentatif de la direction nationale du Syndicat. La première tentative de création d'un tel organe, le 13 février 1985, a rapidement pris fin par l'arrestation immédiate de ses participants. Trois d'entre eux, Wladyslaw Frasnikiuk, Bogdan Lis et un conseiller du Syndicat, Adam Michnik, n'ont été libérés que le mois dernier.

La décision d'organiser ouvertement la direction nationale du Syndicat a été menée parallèlement au niveau régional. Zbigniew Bujak, responsable de la structure régionale de Mazowsze de NSZZ "Solidarnosc", a formé à Varsovie un organe au grand jour où ont été nommés Wiktor Kulerski et Jan Litynski aussitôt après qu'ils aient quitté leurs activités clandestines au sein du RKW (la commission régionale) Mazowsze. Malheureusement, on ne dispose pas encore d'informations d'autres régions. Il est également trop tôt pour prévoir combien de commissions clandestines d'entreprise du Syndicat (TKZ) prendront la même décision. Les risques encourus (arrestations, licenciements et autres répressions) seront évalués par chaque TKZ.

NSZZ "Solidarnosc", ayant forcé les autorités à libérer la majorité des prisonniers politiques en Pologne, se concentre sur la réalisation de son objectif majeur, le retour à une existence légale. Le Syndicat cherche à sortir graduellement de la clandestinité à laquelle il a été contraint par les autorités. Dans un premier temps, les responsables des cellules devraient revenir à la surface, suivis ensuite par la structure toute entière et l'infrastructure du Syndicat. La rapidité de cette opération dépendra surtout des suites répressives qui seront éventuellement menées contre les militants syndicaux et de l'ardeur des autorités à confisquer ou non les biens du Syndicat.

NSZZ "Solidarnosc" ne juge pas nécessaire d'obtenir des autorités un nouvel enregistrement officiel sur papier. En Belgique, p. ex., les syndicats ne sont pas tenus de demander l'accord des tribunaux ou de l'état: ils sont légaux par le simple fait de leur existence. Une "solution à la belge" serait suffisante pour "Solidarnosc". Jusque là, cependant, le Syndicat maintiendra pour une grande part sa structure organisationnelle clandestine présente. En particulier, la TKK demeure inchangée de même que les organes exécutifs régionaux (RKW et RKS) dont les responsables composent la TKK. On s'attend donc à ce que, grâce à la création d'un partenaire au grand jour (la TR), le rôle de la TKK en tant que coordinateur des structures organisationnelles du Syndicat sera facilité. De même, le Bureau de Coordination à l'Etranger de NSZZ "Solidarnosc" continuera d'exécuter la politique étrangère du Syndicat. Le Bureau recevra maintenant des instructions et de la TR et de la TKK mais demeurera formellement subordonné à cette dernière.

4°P. 12007

LECH WALESZA a fait le 30 septembre la déclaration suivante aux correspondants de presse étrangers.

Le fait important de la libération des prisonniers politiques a créé dans la société l'espoir que les problèmes polonais se dénoueront autrement, qu'après plus de quatre ans de profonde tension, de dépression et de haine, on trouvera la voie du dialogue et de l'entente. Pour qu'il en soit ainsi, il est indispensable de manifester de la bonne volonté et d'avoir conscience des buts et des réalités socio-politiques et économiques. Les difficultés empêchant le dialogue se trouvent des deux côtés. Sans renoncer pour autant à ce que représentent les idéaux de "Solidarnosc", nous sommes prêts à éliminer ces difficultés où les autorités voient des barrières élevées par "Solidarnosc". Nous souhaitons donner des preuves de notre bonne volonté et nous affirmons être prêts à faire des pas dans la voie du dialogue et de l'entente.

Dans les déclarations des représentants de l'état, nous trouvons dernièrement l'expression du fait que le pouvoir lui-même juge les formes de contacts actuelles avec la société insuffisantes et nécessitant un élargissement.

Nous considérons que le retour au pluralisme syndical et au pluralisme des organisations sociales, que la reconnaissance de l'action de "Solidarnosc", forcée à la clandestinité, dans les entreprises, sont des questions qu'on ne peut éviter. Si on souhaite réellement améliorer la situation du pays, le rétablissement du pluralisme syndical dans le cadre défini par la constitution se trouve placé à l'ordre du jour. J'ai souvent répété que nous ne souhaitons pas comploter. Il faut élaborer et s'accorder sur un nouveau mode d'action qui permette de passer de l'action clandestine à l'action au grand jour, légale. Ainsi, pourrait être résolu un des problèmes socio-politiques actuellement les plus douloureux, les plus difficiles; ce qui, indubitablement, serait un pas pour sauver le pays de la catastrophe économique et écologique. A cette fin, j'appelle le Conseil Provisoire du Syndicat Indépendant Autogéré "Solidarnosc", avec comme membres: Bogdan Borusewicz, Zbigniew Bujak, Wladyslaw Frasyniuk, Tadeusz Jedynek, Bogdan Lis, Janusz Palubicki, Jozef Pinior, Lech Walesa.

LA COMMISSION Provisoire de Coordination (TKK) de NSZZ "Solidarnosc" a publié la déclaration suivante après s'être réunie le 21 septembre. Elle est signée par Jan Andrzej Gorny de Haute-Silésie, Wiktor Kulerski de Mazowsze, Marek Muszynski de Basse-Silésie et des représentants régionaux de Lodz, Malopolska, Torun-Bgdgoszcz et du Littoral-Ouest.

Déclaration sur la libération des prisonniers politiques

La TKK se réjouit d'apprendre la décision des autorités de libérer les prisonniers politiques. Nous saluons le retour de nos collègues et amis à la liberté. Nous nous sentons très étroitement liés à eux par la foi aux idéaux de "Solidarnosc" et l'action au sein du Syndicat. En même temps, nous attirons l'attention de l'opinion publique nationale et internationale sur le fait

qu'environ 40 prisonniers de conscience demeurent détenus.

La décision des autorités est intervenue dans une situation de crise économique et de persistance de l'isolement de la Pologne au niveau international. La position de l'Eglise, de la société ainsi que l'appui de l'opinion internationale ont joué un grand rôle dans cette mesure. La libération des prisonniers politiques rencontre une des exigences les plus importantes poursuivies par le Syndicat depuis décembre 1981.

La seule libération n'élimine pas pour autant les causes de la tension sociale et de la crise du pays. Elle ne donne pas de garantie de changements profitables économiques et sociaux. L'expérience ne nous pousse pas à l'optimisme; de plus, l'abandon de la Fondation Agricole, le projet de modification de la législation du travail ou la politique des autorités dans l'enseignement n'indiquent aucune intention de procéder à des modifications dans la voie souhaitée. Les revendications de la société ne pourront être remplies que par le retour au pluralisme syndical, la reconstruction de l'économie et la création d'un système politique permettant l'activité de groupes sociaux indépendants. Alors seulement seront réunies les conditions d'une pleine participation de la société pour sauver le pays. Jusque là, les buts principaux et les méthodes d'action de NSZZ "Solidarnosc" demeurent inchangés.

LA COMMISSION Régionale Exécutive (RKW) de NSZZ "Solidarnosc" de Varsovie compte depuis le 21 août deux nouveaux membres: deux militants qui, pour la première fois à Varsovie, apparaissent sous pseudonymes, Zbigniew Budzisz et Konrad Bukowski. Ils remplacent Zbigniew Bujak et Konrad Bielinski, arrêtés le 31 mai dernier.

LE TEXTE suivant rend compte des événements intervenus au port de Gdansk du 13 décembre 1981, à l'imposition de la loi martiale jusque mars 1986 et il a été établi en avril dernier par la commission clandestine d'entreprise (ci-dessous KZ) de NSZZ "Solidarnosc" du Port de Gdansk.

Les dockers du Port de Gdansk ont réagi à la déclaration de l'état de guerre en rejoignant la grève générale appelée par NSZZ "Solidarnosc". C'est au Port qu'a été établie la Commission Nationale de Grève, coordonnant et aidant les actions des militants. Des tracts signés par la Commission ont été distribués sur tout le Littoral, appelant les entreprises à entamer des protestations le 14 décembre. Environ 400 ZOMO (police anti-émeutes) armés ont alors rapidement encerclé et investi les locaux de la Commission qui avait auparavant été transférée aux Chantiers Navals. La police n'y trouva que trois gardiens qu'elle arrêta avant de les libérer deux jours plus tard. La grève dura six jours et le Port fut la dernière entreprise du Littoral à être occupée par l'armée et militarisée. Environ 800 ouvriers restèrent au Port pendant la semaine de grève, demandant la libération de tous les internés, le retrait de l'armée et la suspension de la

B.D.I.C.

N° 86

loi martiale. La grève prit fin pacifiquement le soir du 19 décembre. Cinq membres de la Commission passèrent alors aussitôt dans la clandestinité, rejoignant les structures régionales de "Solidarnosc".

Treize dockers furent internés pendant la loi martiale et depuis, plus de trente furent arrêtés pour activités dans "Solidarnosc". Le Tribunal Naval de Gdansk a prononcé contre des prisonniers politiques des peines totalisant 60 ans de prisons, dont la moitié a frappé des travailleurs du Port. Un docker, Piotr Sadowski, fut tué pendant une manifestation en 1982; la plus longue peine de prison prononcée pour activité syndicale est de 7,5 ans. De décembre 81 à avril 86, il n'y eut qu'une courte période d'un mois et demi où aucun docker n'était emprisonné.

Plusieurs dizaines de dockers ont alors commencé à coordonner l'aide aux militants de "Solidarnosc" réprimés. Des cotisations furent récoltées pour payer les frais de justice des militants jugés, les avocats et pour l'aide aux familles des emprisonnés. Les procédures pénales contre les membres du Syndicat étaient soigneusement organisées: des avocats furent choisis et un public nombreux assistait au procès pour soutenir moralement l'accusé. Cela devint plus tard impossible quand les procès furent menés à huis clos et quand la police augmenta sa présence autour des salles d'audience. A la fin de 1984, 1100 dockers signèrent une pétition demandant le réengagement de collègues syndicalistes licenciés. Cette initiative prit fin quand un docker fut licencié pour avoir récolté des signatures. La pétition fut envoyée au Sejm (le Parlement) mais sans résultat.

La dernière action de protestation de masse eut lieu le 1.7.85, en réponse à un appel à la grève de la TKK de NSZZ "Solidarnosc". Les dockers ont alors débrayé pendant trois heures; l'action remporta le plus de succès parmi les grutiers du port. La police de sécurité (SB) voulut licencier tout le personnel des grues mais y renouca quand le porte-parole du gouvernement déclara qu'aucune grève n'avait eu lieu dans le pays. Quatre dockers regurent cependant une sanction et un fut licencié. Ce dernier fut plus tard réintégré grâce à une intervention du KZ du Port, qui le soutint également financièrement pendant son chômage.

Le montant des cotisations syndicales récoltées a diminué ces deux dernières années. Dans les deux ans qui ont suivi décembre 81, les sommes gérées par le KZ se montaient à environ 1,5 million de zlotys par an. Beaucoup de membres du Syndicat ont cessé de cotiser après que la plupart de leurs collègues furent libérés de prison. Pourtant, du fait de la réduction du nombre de prisonniers, le KZ fut à même de payer des allocations syndicales en 1984. Le KZ alloue habituellement environ 75.000 z1 d'aide par mois; ses rentées mensuelles se portent au montant à peine suffisant de 300.000 z1. Certaines sommes ont été versées sous forme de bourses d'études pour des militants syndicaux. Les fonds du KZ ont également servi à couvrir les amendes colossales infligées à des militants syndicaux.

Le KZ tient ses membres informés des événements du Port grâce à son bulletin "Portowiec" (le docker), qui est tiré à 3.000 exemplaires. Le journal traite de sujets concernant le travail, les conditions de sécu-

rité et d'hygiène ainsi que les salaires, l'organisation du travail, les répressions et les relations de travail au Port.

Le KZ coopère avec la Commission Régionale de Coordination (RKK) de Gdansk de NSZZ "Solidarnosc". Il a également établi des contacts directs un syndicat de dockers de Rotterdam et avec Force Ouvrière (FO) en France; les premiers contacts ont été abandonnés et les seconds ont été repris par la RKK. Le KZ participe à l'accord entre le RKK et FO.

Après que plusieurs dockers furent emprisonnés à la prison de Braniewo, le KZ y a envoyé régulièrement ses membres en visite afin de veiller sur leurs collègues et de tenir leur famille au courant de leur condition. Ces voyages ont été jugés nécessaires car cette prison est une des plus sévères du pays et les gardiens y sont réputés pour leur brutalité. Les informations sur leurs conditions de détention sont transmises, entre autres, à l'Eglise.

Le KZ fut en mesure l'année dernière grâce à une donation occidentale d'acheter un équipement vidéo qui circule parmi les travailleurs du Port et permet ainsi d'étendre l'audience du KZ et de diffuser des informations sur les actions de "Solidarnosc" ainsi que des programmes éducatifs et culturels.

Un docker a mis sur pied une troupe artistique qui a circulé dans toute la région du littoral. Le répertoire du groupe compte des pièces patriotiques sur les périodes de partition de la Pologne ainsi que des récitals de chants et ballades écrits pendant la période de l'état de guerre. L'année dernière, les dockers ont commandé deux peintures pour l'Eglise du Nouveau Port, l'une d'elles représente une messe durant les grèves d'août 80.

Le port emploie 6.200 personnes: 2.503, soit 40%, ont rejoint les néo-syndicats gouvernementaux. Ce pourcentage n'a été atteint qu'à la fin de 1985 et après une longue et sévère campagne de pression. La plus grande concentration de néo-syndicalistes est relevée dans le département des services de navigation où 395 des 700 travailleurs y sont affiliés. Cela s'explique par le fait que seuls les néo-syndicalistes sont désignés pour les contrats avec l'Europe de l'Ouest. Les travailleurs voient leur amende ou réprimande pour alcoolisme au travail, vol ou absentéisme abandonnée contre une affiliation aux néo-syndicats. La majorité des primes, des contrats avec l'étranger et autres privilèges sont accordés aux membres du néo-syndicat. Les départements avec une forte rotation de personnel sont le plus néo-syndicalisé puisque les nouveaux travailleurs y sont directement affiliés dès la signature de leur contrat. Cependant, cela ne les empêche pas de soutenir "Solidarnosc" plus tard. La plus faible affiliation est relevée parmi les ouvriers des magasins et les opérateurs des machines. Dans les départements plus stables, l'affiliation aux néo-syndicats atteint seulement 15%.

Depuis 1982, le KZ a marqué chaque anniversaire du 30 août ou du 13 décembre par une messe de célébration et un récital commémoratif. Les messes sont suivies par des dépôts de fleurs au mémorial de Westerplatte (lieu d'une bataille de la 2ème guerre), au monument des Chantiers Navals de Gdansk et sur la tombe de Piotr Sadowski. Le KZ a envoyé une délégation aux funérailles

du père Popieluszko, où une bannière de "Solidarnosc" du Port est déployée. La délégation fut accompagnée par des membres de FO. La bannière du Port fut également déployée au pèlerinage ouvrier à Jasna Gora en 1985.

Durant l'hiver 1984-85, le KZ a organisé une série de conférences sur l'histoire du syndicalisme en Pologne. Le KZ a également mis sur pied deux bibliothèques qui sont grâce à un accord avec une série d'éditeurs indépendants de tout le pays, régulièrement alimentées en livres et périodiques.

Le KZ a aidé à couvrir les frais de justice de quatre travailleurs du Port en mai dernier et d'un autre ouvrier en juin. Bien que ses fonds soient restreints, le KZ est parvenu à remplacer son équipement d'impression pris par la police.

Le KZ conclut son rapport sur une note optimiste, exprimant sa satisfaction de voir les dockers répondre à son travail et y participer. Il affirme son intention de poursuivre la lutte pour le rétablissement des droits syndicaux et de continuer à représenter "Solidarnosc" au port de Gdansk.

LA COKERIE des Aciéries Lénine (HiL) compte 12 fours composés de 700 chambres. La construction de ce géant d'une capacité de production annuelle de 4.140 tonnes a duré 18 ans (1954-1972). A pleine capacité de production, les 12 batteries de fours occuperaient 2.450 travailleurs. En 1985, la production a été abaissée à 2.200 tonnes par an et l'emploi a été réduit à 2.000 personnes, tant du fait de la pénurie de main d'oeuvre que de l'état technique déficient de certains fours. Des problèmes particuliers ont touché les services techniques et opérationnels, et ont donc directement affecté la production. L'emploi dans ces services est réduit à 50% depuis 1984. Le nombre de chambres opérationnelles a chuté de 50%. De plus, une part importante de celles-ci sont en mauvais état technique et des points de vue technique et écologique, elles ne devraient pas être utilisées. Le four 12 est éteint depuis 1985 et est en réparation. Les fours 9, 10 et 11 sont en mauvais état technique et devraient être arrêtés. Le four 5 est légèrement en meilleur état et pourrait être utilisé s'il était révisé. Les fours 4, 6, 7 et 8 vont être mis en réparation. Les fours 1, 2 et 3 ont été réparés en 1981-85 et sont en meilleur état.

La direction a décidé en 1984 la construction d'une nouvelle batterie multi-chambre, WK-1, à côté des 12 autres. La décision en a été prise en dépit d'un manque de recherche technique, de consultation avec les autorités locales et l'état, et d'une insuffisance de moyens financiers. Le travail a été arrêté après que 100 millions zl. ont été "alloués" par le fonds de l'acier. Cette situation est analogue au fait accompli en 1980 de l'usine d'Aluminium Skawina où la direction avait investi 15 millions à la modernisation de la division électrolyse d'aluminium.

HiL ne procède pas à des mesures précises des substances nocives émises par la cokerie, notamment des hydrocarbures hautement cancérigènes comme le benzoaléfapyrène. Selon le département de la protection de l'environnement, HiL rejette annuellement 56 tonnes de résidus polluants. Ni l'émission, ni la concentration

de benzoaléfapyrène ne sont mesurés; il n'y pas davantage de norme maximale fixée pour l'émission ou la concentration. La cokerie "Concordia" de Zabrze, récemment fermée, rejetait une moyenne de 28 kg: HiL dépasse plus de 2.000 fois ce taux et devrait payer de ce fait une amende annuelle allant jusqu'à 1 million de zl. L'émission de phénol est également considérable. La construction de nouvelles batteries de fours à multi-chambres accroîtra les émissions de résidus de phénol; il est évident que le problème de la purification de ces émissions ne sera pas résolu avant leur mise en activité.

La construction de la batterie WK-1 sera payée en espèces, soit en coke. A pleine production, la demande de coke à l'HiL est de 3 millions de tonnes annuelles. Jusqu'il y a peu, le coke était vendu uniquement à d'autres aciéries en Pologne. A présent, le surplus sera vendu à l'étranger afin d'entreprendre de nouvelles constructions.

Les batteries 1-8 sont prévues pour 15 nouvelles années mais elles seront utilisées probablement plus longtemps.

La production a toujours eu la priorité sur les conditions de travail et la protection de l'environnement. A l'HiL, cela se traduit par le fait que:

- la réparation et l'entretien des bâtiments, machines et équipements technologiques sont habituellement reportés d'année en année;

- diverses méthodes sont employées pour augmenter la production sans égard aux pertes et dommages causés à l'environnement; p. ex, la fermeture des équipements usés des machines de triage du coke ou la suppression des tuyaux d'échappement des gaz oxydés.

La situation est sombre et souligne combien les décisions des dirigeants sont centrées sur le court-terme. Le conseil de la ville de Cracovie ignore la loi de décembre 1981 sur la protection de l'environnement. Si elle était appliquée, la production de coke à HiL serait arrêtée et toutes les aciéries devraient être converties en industries de transformation. La construction d'une nouvelle section multi-chambres met en péril toute la région de Cracovie.

AUX ACIERIES Lénine, près de Cracovie, des campagnes de propagande sont menées en vue de l'affiliation aux néo-syndicats et au parti. Certains départements offrent des augmentations de 4 zlotys/h pour une affiliation au parti, 2 zl/h aux néo-syndicats. De semblables faveurs ont également été accordées dans les transports, la sidérurgie et les entreprises communales.

159 MINEURS polonais ont perdu la vie dans des accidents de mine en 1985. Dans les mines de charbon, on a relevé 123 morts, soit 34 de plus qu'en 1984; 15 morts dans les mines de métaux non-ferreux, 7 de plus qu'en 1984; 5 morts aux mines de cuivre de Lubin, 3 de plus qu'en 1984. On relève également davantage d'accidents mortels dans les mines de soufre. La plupart des accidents sont intervenus dans les bassins miniers de Rybnik-Jastrzebie et de Basse-Silésie. Dans quatre mines de Basse-Silésie, les maladies graves des poumons

B.D.I.C.

N° 86

atteignent des taux alarmants: 1212 cas ont été relevés ces cinq dernières années. Selon la loi, pour cette seule raison, les mines devraient être fermées. Cependant, les chiffres se laissent facilement interprétés. Les morts sont d'abstraites taux statistiques, calculés en moyenne par million de tonnes de charbon extrait. Ainsi, "Trybuna Robotnicza" (La Tribune Ouvrière) écrivait le 14 juin: "le taux de 1984 a diminué à 0,47 en comparaison aux 6,5 d'il y a vingt ans et de 0,64 de l'année précédente". Il n'en demeure pas moins que les accidents mortels en Pologne augmentent dans l'industrie minière.

SELON LES MEDIAS officiels polonais, le Comité Polonais de Standardisation des Mesures et de la Qualité a publié le rapport de ses inspections du 1er semestre 1980. Sur 365 entreprises inspectées, plus de 1990 produits ont des "défauts totalement injustifiables" par rapport aux normes technologiques et aux règles de construction. Sous cet aspect, la situation est plus grave qu'en 1985. La 1ère place des produits invendables revient aux appareils d'éclairage et à l'ameublement.

PAP, l'Agence de Presse Polonaise officielle, a annoncé que les communications téléphoniques privées étaient relevées de 35% à partir du 1er septembre. L'installation d'un nouveau téléphone coûtera 36.000 zł (environ deux salaires mensuels moyens), soit 50% de plus qu'auparavant. Il y a en Pologne 6,34 téléphones par 100 habitants; en Europe, il n'y a qu'en Albanie que ce taux soit plus bas.

LES COMMISSIONS Provisoires d'Entreprises (TKZ) de NSZZ "Solidarnosc" de la région de Poznan fonctionnent dans de nombreuses usines de Poznan. La plupart d'entre eux se chargent de récolter les cotisations et d'attribuer des allocations. Les sections les plus nombreuses et les mieux organisées sont en mesure, en plus, de publier des périodiques:

1. Le TKZ des entreprises H. Cegielski publie le mensuel, "Hipolit" (publié irrégulièrement), format A-4; technique d'impression: stencil; 2-4 pages.

2. Le TKZ des entreprises Teletra publie le mensuel "Przegląd Poznański"; 3 numéros ont jusqu'ici été publiés en format A-4; stencil; 2-4 pages.

3. Les TKZ des réparations ferroviaires de Poznan et Ostrow ont publié un numéro spécial du "Biuletyn Kolejarski" pour la fête des cheminots; format A-4; stencil; 6 pages.

Le fonds d'aide aux victimes de la répression fonctionne indépendamment des autres fonds de groupes individuels. Il fournit aide matérielle et financière aux ouvriers poursuivis et à leur famille, ainsi qu'une aide juridique, etc.

"Solidarnosc Walczaca" (Solidarité Combattante) a des sections à Leszno, Kalisz, Konin et Pila et publie:

- "Solidarnosc Walczaca", un bi-mensuel en format A-5; ronéotypé; 4-8 pages.

- "Czas", un trimestriel socio-politique en format A-5; ronéotypé; environ 100 pages.

- "Czas Kultury", un trimestriel culturel en format A-

5; offset; un numéro sorti jusqu'ici.

Le Conseil Régional Provisoire (TZR) de NSZZ "Solidarnosc" diffuse des appels et publie des déclarations dans les publications régionales. Il publie aussi irrégulièrement "Solidarnosc Poznan", en format A-4, stencil, 2-4 pages.

Le Conseil Interentreprise de NSZZ "Solidarnosc" diffuse "Kommunikat", un trimestriel syndical en format A-5, offset, 24-32 pages.

Les Cercles Etudiants de Résistance Sociale (SKOS) fonctionnent dans les écoles secondaires et techniques. Ils organisent des manifestations silencieuses dans les écoles, des clubs de discussions, des concerts, des distributions de tracts, etc. Ils publient "Echo Dwojki" en format A-4, stencil, 2-4 pages.

Les publications régionales suivantes sont sorties à Poznan depuis décembre 1981:

- "Obserwator Wielkopolski", publication de militants de NSZZ "Solidarnosc" qui sort plutôt irrégulièrement en format A-4, offset, 4-8 pages.

- "Veto", périodique socio-politique publié deux fois l'an en format A-4, stencil, environ 100 pages.

- "Biuletyn Wojenny", mensuel publié par "Solidarnosc" dans les écoles supérieures de Poznan, en format A-4, stencil, 6-8 pages.

Poznan a un centre de publication indépendante très actif qui a publié 20 livres d'histoire, de journalisme politique et de poésie. Le format, le tirage et les techniques d'impression utilisés varient.

LE CONSEIL Inter-entreprise de NSZZ "Solidarnosc" de Poznan a publié un compte-rendu des protestations ouvrières de juin 1956, que nous reproduisons ci-dessous. En juin dernier, à travers toute la Pologne, les ouvriers ont célébré le 30ème anniversaire de ces événements représentant des nombreux moments où les ouvriers polonais eurent à lutter pour leurs droits.

CALENDRIER: POZNAN - JUIN 1956

Les événements de Poznan de juin 1956 trouvent leurs origines dans de nombreuses années de conflit entre les travailleurs de l'Entreprise H. Cegielski (HCP - un vaste complexe produisant des équipements lourds) et la direction et les autorités d'état. Déjà en 1953, les ouvriers avaient prudemment protesté contre les hausses répétées des normes de production du travail à la pièce, qui réduisaient les salaires réels. En septembre 1954, le personnel de l'entreprise ferroviaire organisa une manifestation silencieuse sur le terrain de l'entreprise contre les bas salaires et le favoritisme dans l'attribution des logements. La direction répondit par des menaces et des tracasseries. En octobre 1955, le conseil syndical de l'entreprise empêcha les ouvriers de soumettre leurs demandes aux autorités. Le personnel de l'entreprise ferroviaire n'y renonça pas et adressa des lettres aux autorités les informant de la situation des travailleurs. Cela ne suscita aucune réponse; aussi, le personnel décida d'envoyer une délégation à Varsovie. Bien que celle-ci revint avec la promesse d'une solution positive, rien ne vint. En novembre 1955, en février, mars et avril 1956, de nouvelles

protestations et des conflits apparurent en raison de la lourde taxation des primes, des conditions sociales en général, du mode de répartition des primes et de la mauvaise organisation du travail. Aucune protestation n'apporta de changement. Le premier préavis de grève fut formulé durant une réunion du personnel de l'entreprise ferroviaire. Le conflit murit en mai 1956 et culmina avec les événements de Poznan de juin 1956.

8 juin - une réunion se tient à l'entreprise ferroviaire pendant laquelle le directeur d'un département du Ministère de l'Industrie Lourde promet que le Ministre examinera les demandes des travailleurs dans les sept jours.

16 juin - aucune réponse du Ministre; de courtes interruptions de travail en vue de l'obtenir, demeurent sans résultat.

21 juin - toujours pas de réponse de Varsovie. Une réunion animée se tient à l'entreprise ferroviaire où on décide que l'usine entrera en grève si aucune réponse n'arrive de Varsovie au 26 juin.

22 juin - les travailleurs des Centres de Réparation Ferroviaire (ZNTK), des abattoirs municipaux et des transports locaux déclarent leur solidarité avec l'usine HCP. Une commission de Varsovie arrive menée par le président du Conseil Central des Syndicats (CRZZ) et le vice-ministre de l'industrie lourde. Une réunion houleuse entre les ouvriers et la commission officielle, incluant le 1er secrétaire du comité provincial (KW) du parti et le voivode de Poznan (le gouverneur provincial), ne permet pas de résoudre les divergences. Les travailleurs décident d'envoyer une délégation représentant tous les départements de l'HCP à Varsovie.

26 juin - la délégation est reçue à Varsovie par le Ministre de l'Industrie Lourde qui se montre attentif aux revendications des travailleurs. Les discussions doivent être poursuivies le lendemain à Poznan.

27 juin - le Centre de Réparation Ferroviaire (ZNTK) entre en grève. Lors d'une rencontre à Poznan avec la délégation de HCP, le Ministre revient sur les accords intervenus la veille et présente une solution moins favorable pour le personnel. Les négociations se poursuivent avec la direction; les ouvriers qui participent aux discussions abandonnent. En conséquence, un appel à la grève est lancé pour le lendemain.

28 juin:

5 h - le 1er secrétaire qui s'est déplacé jusqu'au ZNTK, estime que la situation y est plus précaire qu'au HCP. Une réunion avec le vice-ministre des Transports est convoquée à 7h au ZNTK.

6 h 15 - les ouvriers de HCP abandonnent leur travail et se rassemblent en une marche de protestation.

6 h 30 - la sirène de HCP retentit et annonce à tous les travailleurs de Poznan que la manifestation a débuté.

7 h 15 - la marche de protestation partie de HCP parvient à ZNTK où d'autres ouvriers la rejoignent et se dirigent vers le site de la Foire Internationale de Poznan.

8 h - les travailleurs d'autres entreprises de Poznan se dirigent vers le centre de la ville.

9 h - les travailleurs de l'Entreprise des Transports Municipaux ainsi que les ouvrières de l'Entreprise

Textile rejoignent la marche. A ce moment-là, 70 à 80% des travailleurs des entreprises menant l'action participent à la manifestation.

9 h - 10 h - les manifestants pénètrent dans les bâtiments du conseil provincial du parti et de la mairie. Ils n'y trouvent personne car tous les officiels de la ville, de l'état, de la province et du parti se sont enfuis à l'exception d'un des secrétaires du conseil provincial (KW) du parti, W. Krasko qui essaie de calmer les travailleurs.

10 h - plusieurs groupes se forment et se dirigent vers les prisons afin de libérer les détenus, vers le siège du tribunal (près de la prison) ainsi que vers les bâtiments provinciaux de la police de sécurité, détruisant au passage une station de brouillage radio.

10 h 40 - les premiers coups de feu sont tirés des bâtiments de la police de sécurité contre les ouvriers.

10 h 55 - les premières victimes sont emmenées vers les hôpitaux.

11 h - les travailleurs investissent la prison de la ville et désarment les gardes. Ils se rendent vers les locaux de la police de sécurité avec les armes.

11 h 30 - des ouvriers tirent sur les locaux de la police de sécurité.

12 h - 12 h 30 - des chars et des soldats interviennent. Romek Strzalkowski, un garçon de douze ans, est tué.

14 h - 14 h 30 - le premier Ministre J. Cyrankiewicz, le premier Secrétaire du Comité Central du Parti E. Ochab et le général Poplawski qui écrasera la manifestation dans la sang quelques heures plus tard, arrivent à Poznan.

15 h - des coups de feu sont tirés dans différentes parties de la ville. Les manifestations et les combats diminuent.

29 juin - jusque dans la matinée, des coups de feu retentissent dans la ville où il n'y a plus de rassemblement de population. 90% des ouvriers des plus grandes entreprises ne se présentent pas à leur lieu de travail. Dans un discours à la radio, J. Cyrankiewicz menace la population de Poznan de lui "couper les bras".

30 juin - des coups de feu sporadiques retentissent. Les soldats quittent peu à peu Poznan. Les entreprises tournent avec de 60 à 95% du personnel. Les funérailles des victimes ont lieu sous le contrôle de la police de sécurité.

LES ETUDIANTS du Collège d'Etat des Beaux-Arts de Poznan ont mené une protestation contre l'introduction du recrutement militaire des étudiants des écoles artistiques dont ils étaient jusqu'ici exemptés. La loi modifiée dès 1986-87 oblige les diplômés de cette année à accomplir leur service. Une pétition adressée au Ministre de la Défense Nationale, au Parlement et à l'Episcopat, a circulé pendant trois jours, signée par 249 personnes, étudiants et membres du personnel académique.

SOURCES: Gornik no. 24, VII.86; Hutnik 11/122, 3.VII.86; Komunikat no. 9-10, VI.86, no. 11, 28.VI.86; Podaj Dalej no. II, V.86; Uncensored Poland News Bulletin no. 17/86, 8.IX.86.